

Les 50 ANS de notre intercommunalité



P2- La Prairie II
aménagée

P8- Territoires
d'industrie : un
programme d'avenir

P10- Un plan vélo
ambitieux

La Prairie II aménagée

À Margny-lès-Compiègne et Venette, la seconde phase de ce quartier va conduire d'ici 2025 à la création de :

- 350 logements collectifs,
- 101 maisons,
- commerces ou activités de services,
- 6 000 m² de tertiaire,
- équipements publics (crèche, extension de la salle Marcel-Guérin...),

- espaces publics de qualité (piste cyclable, aires de jeux...),
 - un passage sous la voie ferrée presque triplé pour rejoindre le Pont Neuf.
- Durant les travaux, de février à mai 2021, la voie entre le gymnase Marcel-Guérin et la voie ferrée sera fermée.



Sur ce programme, devenez propriétaire à prix accessible via les avantages de la Location-Accession (dont l'exonération de taxe foncière pendant 15 ans). 25 beaux appartements avec balcon et parking privatif sont commercialisés par CLESENCE.

Tarifs sous conditions :

T2 : 115.000 € ou 450€/mois

T3 : 167.000 € ou 650€/mois

T4 : 220.000 € ou 850€/mois

Remise privilégiée pour les 5 premières réservations.



Contact : 03 44 92 93 93



Eden Park

Nouveaux logements
À Margny-Lès-Compiègne (60)

PTZ⁽¹⁾ Loi Pinel⁽²⁾

- Appartements neufs du studio au 5 pièces
- Maisons en duplex de 4 pièces

EIFFAGE
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734 Service & appel gratuits

(1) PTZ : Valable pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1er janvier 2016 pour l'acquisition par un primo-accédant de sa résidence principale neuve. Attribution du prêt soumise à conditions notamment de ressources. (2) Loi Pinel : réduction d'impôt, codifiée à l'article 199 bis du code général des impôts, pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques et en fonction de la performance énergétique du bâtiment, destiné à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et à des locataires sous plafond de ressources. La réduction d'impôt est de 12% (pour 6 ans de location), 18% (pour 9 ans de location) ou de 21% (pour 12 ans de location) du prix d'acquisition du bien retenu, dans la limite d'un prix d'achat de 5 000 €/m². Document non contractuel. Illustration à caractère d'ambiance - SAS au capital de 1 500 euros - RCS Versailles 819 244 403 - 11 place de l'Europe, 93140 Volky-Villacoublay.

MATELAS, SOMMIERS, COUETTES
OREILLERS, LINGE DE LIT
ET CONVERTIBLES

SOLDES

Dates selon arrêté préfectoral

Grand Litier
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07



27 000 masques pour les écoliers

Une campagne de distribution de masques pour enfants a été organisée par l'ARC en novembre dans l'ensemble des écoles élémentaires de l'agglomération. Chaque enfant a reçu 4 masques, conçus sans bandelette métallique, jugée dangereuse pour les yeux par l'ARS. Ils sont fabriqués à Montluçon et sont lavables jusqu'à 50 fois.

La vente à emporter valorisée...

Pour soutenir ses commerces et restaurants, l'ARC a recensé depuis novembre les établissements réalisant des ventes à emporter. Le fichier est toujours mis à jour et permet de faciliter vos consommations locales. Il est disponible sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.

... et subventionnée

L'ARC vous accompagne pour favoriser les ventes à distance. Ce dispositif correspond à une aide de 500 € pour mettre en place des systèmes de type "click and collect". Pour cette subvention et pour les dispositifs d'aides disponibles au niveau du Grand Compiégnois, composez le : **03 44 23 00 29** ou rendez-vous sur **www.relance-economique.fr**

Une écoute pour les pros

L'ARC a mis en place en novembre un dispositif d'appel pour les commerçants, chefs d'entreprises, artisans, professions libérales, agriculteurs et indépendants... L'objectif du dispositif est de cibler les besoins, d'orienter et de soutenir au travers des démarches indispensables à la poursuite d'activité.



Contact : 03 44 85 54 20



Philippe MARINI
Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne

Merci à la coopération intercommunale !

Notre territoire se structure depuis un demi-siècle autour d'une organisation intercommunale forte et équilibrée. Sans l'agglomération, les parcs d'activité ne rassembleraient pas 20 000 emplois. C'est un maillon essentiel, car de notre attractivité économique découle la volonté de vivre sur notre territoire. En ce sens, l'intercommunalité a joué un rôle d'aménageur que les communes ne pourraient assumer seules !

Notre communauté de destin a permis de créer le Pont Neuf et son quartier, des lotissements dans les grandes villes comme dans les petites, de construire des gymnases et des écoles... Il y a aussi les services, avec des principes de solidarité qui conduisent à servir tout le monde en matière de transports gratuits (par bus ou par car), de voies cyclables, de collecte des déchets, d'eau potable, d'assainissement... C'est moins visible pour le grand public, mais l'intercommunalité offre aussi des services très précieux aux communes en matière d'urbanisme, de marchés publics ou encore d'informatique...

Notre communauté d'agglomération est solidaire, elle a su trouver ses équilibres selon les atouts et les besoins de chaque commune. Nous sommes dans des logiques constructives où nous considérons nos différences comme des complémentarités.

Je suis extrêmement fier du chemin parcouru par cette intercommunalité que j'ai le plaisir de présider depuis 16 ans. Je remercie très sincèrement ceux qui ont tant œuvré en ce sens dans le passé et l'équipe actuelle qui doit être pleinement associée à cette réussite.



+ de 36 000 followers



Suivez toute notre actualité sur notre page Compiègne et son agglomération



1970

Création du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple), le Président est **Jean Legendre**.

1983

Michel Woimant devient Président.

Les Grandes dates

Les 50 ANS de notre intercommunalité

50 ANS ET PLUS ESSENTIELLE QUE JAMAIS

20 000 emplois sur ses parcs d'activité, 3 000 logements dans ses lotissements, pont, viaduc, lycée, collège, écoles, gymnases, bus, déchets, eau, assainissement... l'ARC est incontournable dans votre quotidien. La coopération entre nos communes s'est construite depuis le 10 décembre 1970.

Ils ont marqué l'histoire de notre agglomération



① Jean Legendre ② Michel Woimant ③ Philippe Marini, les 3 présidents de l'intercommunalité.



Nos parcs d'activité	Création	Nbre entreprises en 2020	Nbre emplois en 2020
CLAIROIX, le Valadan	2003	12	225
COMPIÈGNE, Mercières	1980	288	6 467
COMPIÈGNE - CHOISY, ZI Nord le Pont des Rets	1950 1975	80	2 700
COMPIÈGNE, Royallieu	1970	50	531
J AUX, les Cailloux	1988	30	361
J AUX, le Camp du roy	1992	63	700
LACHELLE, la Petite Normandie		7	73
LA CROIX SAINT OUEN, le Parc tertiaire et scientifique	1991	130	2 300
LA CROIX SAINT OUEN, la zone Lecuru		14	202
LA CROIX SAINT OUEN, les Longues Rayes	1991	45	829
MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE, les Hauts de Margny et Muid Marcel	2012	23	212
LE MEUX - ARMANCOURT, ZI Le Meux ZI Armancourt	1975 1989	40	2 100
SAINT-SAUVEUR, les Prés Moireaux	2011	1	4
VENETTE, le parc Technologique des rives de l'Oise	2008	24	62
VENETTE, le Bois de Plaisance	2004	16	1 292
J AUX-VENETTE, la zone commerciale Jaux-Venette	1972	87	1 236
VERBERIE, ZAE de Verberie	2017*	50	400
TOTAL		960	19 694

* date d'intégration à l'ARC

1999

Le SIVOM devient Communauté de Communes de la Région de Compiègne, passage au tri sélectif.

2005

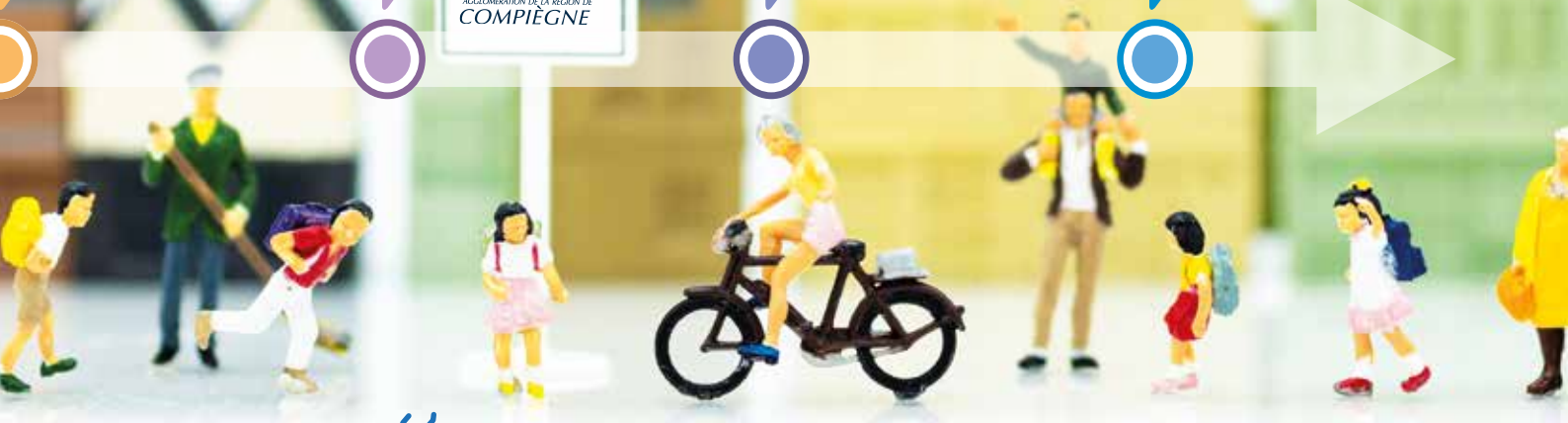
La CCRC devient Agglomération de la Région de Compiègne, **Philippe Marini** devient Président ; les transports deviennent intercommunaux.

2011

Réalisation du Pont Neuf en cœur d'agglomération et du viaduc de Choisy-Clairoix.

2020

Lancement de l'**Éco-quartier** de la gare de Compiègne-Margny.



DATES D'ADHÉSION DES COMMUNES

- 1970
- 1971
- 1972
- 2006
- 2014
- 2017

**Sur 2 parcs
4 000 emplois en
20 ans, près de
9 000 en 40 ans**

La ZAC de Mercières, créée en 1980, a dans sa continuité (vers le lycée Charles-de-Gaulle) le parc Tertiaire et scientifique, créé en 1991. Leur essor est impressionnant :
2001 : 163 entreprises et 4 002 emplois
2010 : 293 entreprises et 7 223 emplois
2020 : 418 entreprises et 8 767 emplois.



+23 %

15 655

19 294

Estimation du nombre d'emplois entre 2010 et 2020 sur nos parcs d'activité



Le parc Tertiaire et scientifique en 2006 (en haut), 2013 et 2018.

Des aménagements majeurs

L'intercommunalité a su faire évoluer ses configurations, en remodelant par exemple un secteur délaissé en cœur d'agglomération. Ainsi, en 2011 le Pont Neuf a été inauguré. Il est entouré, depuis, de 200 logements, de 300 postes de travail dans le bâtiment Brézillon, de restaurants, d'activités tertiaires et d'espaces de promenade aménagés.



Le quartier du Pont Neuf un quartier agréable à vivre.



Le secteur du Pont Neuf dans les années 1990.



Le secteur du Pont Neuf aujourd'hui.



Le gymnase Marcel-Guérin à Margny-lès-Compiègne a été mis en service en 2001.



Des équipements dans nos communes

L'intercommunalité a financé de nombreux équipements publics avec, à titre d'exemples, la halle des sports Marcel-Guérin et la médiathèque Jean Moulin (à Margny-lès-Compiègne), les écoles à Armancourt, Venette et Janville.



L'école des Linières de Choisy-au-Bac a été créée en 1983 grâce au SIVOM. Elle a été réalisée au centre d'un lotissement intercommunal de 380 logements.



Le tri sélectif a été mis en place en 1999, avec une campagne de sensibilisation.

Des quartiers variés

Une vingtaine de lotissements ou quartiers ont été aménagés par l'intercommunalité, ils comprennent environ 3 000 logements. Les élus ont voté pour leurs emplacements et pour les investissements nécessaires (routes, réseaux, équipements publics). Difficile d'être exhaustif, mais on peut citer par exemple : le lotissement des Treilles à Armancourt (achèvement en 1980, 40 logements), Les Bruyères à La Croix Saint Ouen (1980, 247 logements), La Petite couture à Clairoix (1994, 74 logements) ou plus récemment le centre-bourg de Saint-Sauveur (2019, 30 logements).



Les Tambouraines, un quartier de Clairoix réalisé en trois phases (1996 à 1999, 2006 à 2008 et 2008 à 2010) qui regroupe désormais 115 logements.

Le Clos Féron à Le Meux regroupe une quarantaine de logements livrés lors de la précédente décennie.



Le quartier du Maubon en construction à Choisy-au-Bac va regrouper environ 200 logements.



50 ANS d'intercommunalité

L'environnement : une prise en compte croissante

Le développement durable s'est installé peu à peu dans les actions de l'agglomération. Il s'agit d'approches transversales, mais aussi de sujets du quotidien comme l'eau potable, l'assainissement ou la gestion des déchets.

La mobilité

L'intercommunalité a créé des pistes cyclables, étendu la gratuité des bus et cars de Compiègne aux autres communes en 2005, mis en place des stationnements vélos et un service de location VéloTIC et des transports à la demande AlloTIC.



Les bus urbains gratuits et les VéloTIC sont intercommunaux.



L'intercommunalité a créé beaucoup d'aménagements anti-inondations : des murets dans les années 1990 et un bassin d'atténuation des crues qui est devenu un espace de loisirs à Choisy-au-Bac.

Territoires d'industrie : un programme d'avenir



Ce label, attribué à 148 territoires en France, permet de bénéficier d'un accompagnement spécifique et renforcé pour redynamiser l'industrie française. L'ambition est de réduire la fracture territoriale et de créer des emplois. Des actions sont menées à l'échelle du Grand Compiégnois, c'est-à-dire avec nos voisins des communautés de communes des Lisières de l'Oise, de la Plaine d'Estrées et des Deux Vallées. Voici quelques exemples d'actions.

Une école de production

La structure est destinée à des jeunes de 15 à 18 ans. Ils passent 2/3 de la formation en atelier en produisant directement pour des clients industriels. L'école ouvrira à Compiègne, à partir de septembre prochain, des CAP et Bac pro en chaudronnerie et usinage pour répondre aux besoins de

recrutement des industriels locaux. La démarche a été initiée par 3 industriels de l'Oise : Poclair, Safran, Constructions Mécaniques de Chamant, avec le soutien de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie.



La conciergerie solidaire

Il s'agit de proposer un bouquet de services aux salariés comme des portages de repas basés sur l'alimentation locale, des nettoyages de voitures... Des prestations seront réalisées prochainement par une association d'insertion (Partage Travail 60) sur la plateforme chimique de Lamotte.

L'objectif est de tester pour essayer d'autres services (pressing, récupérations de commandes, soins...) sur d'autres sites. Ces services appréciés participent à l'attractivité du territoire et engagent des habitudes de coopération et de partage au sein d'un parc d'activité ou d'une plate-

forme multi-entreprises. Parallèlement, ces services ont vocation à créer de nouvelles activités locales (par exemple une repasserie...).



Un diagnostic de flux

Pour inciter à des économies de flux d'énergie, de matière, d'eau et de déchets, des diagnostics sont subventionnés sous conditions, avec des accompagnements à la clé. Ils concernent des entreprises de taille moyenne, des sites industriels et peuvent aussi intéresser des parcs d'activité.

Un animateur Territoires d'industrie / Contrat de transition écologique

Il n'y a que 10 territoires en France qui ont conjointement ces deux programmes, sur un même périmètre. Pour les animer et accompagner les projets, un animateur a été recruté par l'Association du Pays Compiégnois. Vous pouvez suivre les actualités sur la page LinkedIn "Grand Compiégnois".



Renseignements : 06 16 33 81 36
territoire.industrie@grand-compiegnois.fr

[Les acteurs de l'agglo]

Engagez-vous dans la transition

"Compiègne en transition" vous invite à vous engager dans des initiatives locales, écologiques et solidaires.

Créée au sein de l'UTC, l'association est désormais ouverte à tous les habitants de l'agglomération. Chacun peut s'engager autour des axes définis : la réduction de la production de déchets, l'incitation aux mobilités douces, la valorisation de la cuisine locale, un événement annuel appelé "Climathon", la récupération alimentaire au bénéfice de publics précaires ou encore un garde-manger partagé mis à la disposition de tous pour éviter le gaspillage.

L'engagement passe par des actions concrètes, à l'image des "Repairs Café", ateliers organisés chez les partenaires de l'Alchimie (25 rue de la 8ème Division à Compiègne). Vous amenez vos objets et



les réparez avec l'assistance de bénévoles bricoleurs. Les prochaines éditions auront lieu les 17 janvier et 14 février (l'inscription préalable est obligatoire).



Autre exemple à succès, on vous propose d'aller nettoyer des sites définis en courant, en marchant ou en pédalant. Ce principe s'intitule la "Run Eco Team".

Avec un tel panel d'engagements, vous ne pouvez que vous lancer à leurs côtés !



Contact :
[@lilo.org](https://www.facebook.com/compitransitioncompiègneentransition)



Favoriser les initiatives

Monter des projets d'intérêt général et former les leaders de demain, tels sont les objectifs de la Jeune Chambre Économique (JCE).

Vous avez entre 18 et 40 ans, vous avez l'esprit d'initiative et vous aimez vous nourrir d'échanges ?

N'hésitez pas à rejoindre l'antenne compiénoise JCE ! Les domaines d'initiatives sont vastes : lancement d'événements ou actions précieuses comme l'aide à l'installation de défibrillateurs... Il s'agit d'être acteur positif du territoire et de s'exercer au montage de projets.

"Il y a des talents locaux, il faut les aider à s'exprimer, s'enthousiasme le président Cédric Bron. Nous envisageons de créer un challenge pour valoriser 10 jeunes qui ont un impact positif sur le territoire."

L'association entend ainsi faire des émules et asseoir une dynamique.

Pour les membres, les expériences partagées sont riches et ils disposent d'approches précieuses comme le "CV citoyen" (qui consiste à valoriser les capacités et acquis personnels plus que le parcours universitaire et professionnel).

Enfin, les membres de la JCE bénéficient d'un important réseau national et de celui des anciens de l'antenne compiénoise.

Avec ce panel d'apports, l'association favorise l'émergence de leaders professionnels et associatifs.



Contact :
www.facebook.com/JCE.Compiègne
compiègne@jcef.asso.fr

Un plan vélo ambitieux

L'ARC va investir 6,3 millions € sur les 6 ans à venir dans un plan vélo qui va s'articuler autour de 5 points.



1 > De nouveaux tracés concertés

Notre territoire bénéficie déjà de près de 150 km de voies cyclables et ce réseau va se renforcer. Parmi les tracés figurent des liaisons vers le Bois de Plaisance, les bords de l'Oise et leur liaison avec la forêt et bords de l'Oise, le futur pôle Gare, la liaison entre les lycées et l'aménagement de la pénétrante depuis la zone Mercières vers le centre-ville de Compiègne.

Ces voies cyclables seront soumises à la concertation via une application sur le site internet de l'ARC.

2 > Aménager l'espace urbain

Plusieurs solutions vont permettre de faciliter les déplacements cyclistes, notamment dans le centre de Compiègne :

- une zone 30,
- des sas aux feux tricolores,
- des cédez-le-passage aux feux tricolores,
- des doubles sens cyclables.

3 > Des stationnements

Des abris vélos couverts permettront la création de 288 places de stationnement de vélos sur l'ARC à partir de juin 2021. À



la gare de Compiègne, un box sécurisé de 30 places sera disponible sur abonnement, en complément de celui déjà disponible devant la gare. Des "S" de stationnement seront installés pour remplacer les poteaux actuels.

4 > Une communication incitative

Un week-end "tous à vélo" est à l'étude pour le printemps, avec des animations et des ateliers. 2 500 gilets réfléchissants seront distribués aux 10-12 ans qui bénéficieront d'une sensibilisation à la sécurité. Le service véloTIC sera renforcé, avec une flotte plus importante, des créneaux d'ouverture élargis aux week-ends de mai à septembre et un tarif préférentiel pour les demandeurs d'emploi. Enfin, une communication liée aux bienfaits du vélo sera mise en place au fil des mois.

5 > Un rappel réglementaire

Les abris vélos sont obligatoires dans les nouveaux immeubles, cette disposition doit être respectée.



Retrouvez toutes les informations sur :
www.agglo-compiegne.fr/plan-velo

Une "démarche remarquable" récompensée



Le jury du label "API cité" a attribué le niveau "2 abeilles" (sur 3) à l'ARC, pour sa première candidature. Cette récompense repose sur une quarantaine de critères liés à l'apiculture mais aussi plus largement au respect de la biodiversité. L'Union Nationale de l'Apiculture Française a apprécié notre politique de développement durable, la gestion écologique des espaces verts, le travail de sensibilisation sur ces sujets et la mise à disposition de terrains communaux pour les apiculteurs.



Une aide pour équiper l'hôpital

Le Conseil d'agglomération a voté une subvention d'équipement de 10 000 € en faveur du centre hospitalier pour boucler le financement d'un équipement "VO2 max". Cet appareil détermine les capacités cardiorespiratoires. Il aidera par exemple à détecter les patients menacés d'arrêt cardiaque.



L'ARC ACCOMPAGNE LES INVESTISSEMENTS DU CENTRE HOSPITALIER DE COMPIÈGNE-NOYON

C'est où ? Un monstre sur un plateau

Les habitués de l'aérodrome et des Hauts-de-Margny le connaissent. Ils font face à cette bête effrayante.

Un crocodile de plus d'un kilomètre de long fait son apparition quand le temps est dégagé. Ils tentent bien de se rassurer en se disant qu'il ne s'agit sans doute que de la forme des bois sur les hauteurs de Jaux et Jonquières, mais qui sait vraiment...

le saviez-VOUS ?



Nouveau local pour les assistantes maternelles

Le Relais d'Assistants Maternelles propose à la fois des conseils personnalisés et des ateliers collectifs pour les professionnel(le)s et les enfants dont elles ont la charge. Pour ce service gratuit destiné également à accompagner les parents, il est apparu nécessaire d'aménager des locaux adaptés avec une grande salle d'éveil, des bureaux, une buanderie... C'est en ce sens que l'ARC a investi dans la réalisation d'un nouvel espace au Puy-du-Roy à Compiègne.



Contact : **RAM Nord** Armancourt, Jaux, Jonquières, Lachelle, Le Meux, Margny-lès-Compiègne, Venette : 03 44 38 58 33 - relaisnord@aglo-compiegne.fr

RAM Centre Bienville, Choisy-au-Bac, Clairoux, Compiègne, Janville, Vieux-Moulin : 03 44 38 58 32 - relaiscentre@aglo-compiegne.fr

RAM Sud Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, La Croix Saint Ouen, Néry, Saint Vaast de Longmont, Saintines, Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Sauveur, Verberie : 03 44 38 58 31 - relaissud@aglo-compiegne.fr



DEVINEZ !



ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION LOCATIVE

21

Connaissez-vous la valeur de votre bien ?
OBTENEZ UNE ESTIMATION GRATUITE

CENTURY 21 INFINITY UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE DEPUIS + DE 18 ANS !

Entre : **217 850 €** & **293 200 €**

COMPIÈGNE

28, rue Saint-Corneille
03 44 23 22 21

LACROIX-SAINT-OUEN

138, rue Nationale
03 44 91 04 04

RESSONS-SUR-MATZ

59, place André Léger
03 44 85 84 64

THOUROTTE

1 bis, rue Jean Jaurès
03 44 43 03 88

CENTURY 21.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

century21.fr

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.



Carrefour
Venette

6 avenue de l'Europe
60280 Venette
Tél. : 03 44 90 52 79

du lundi au samedi
de 8h30 à 21h00,
le dimanche
de 9h à 12h30.

NOUVEAU RAYON

CARREFOUR VENETTE

l'expérience bio

DANS LES

HAUTS-DE-FRANCE



BIO
& BIEN PLUS



Suivez-nous sur **f**
et inscrivez-vous sur
www.carrefour.fr

